

Communiqué de la CGT Finances Publiques

7ème semaine de grève des salarié-e-s TFN Atalian du nettoyage

En grève depuis le 11 mars, les salarié-e-s de TFN Propreté sont bien décidés à obtenir satisfaction sur leurs revendications : 16h00 minimum de travail par semaine, une prime de blanchisserie, la communication d'un plan de formation professionnelle, le remboursement à 50% des pass navigo, le paiement des heures de remplacement sous forme d'heure et non de prime, ...

C'est pourquoi, toujours aussi déterminés, ils ont manifesté mercredi 29 avril devant l'INSEE, car TFN, titulaire du marché de nettoyage des locaux de l'INSEE, y applique la même politique de non respect du droit des salarié-e-s qu'aux Finances Publiques.



La société TFN Propreté du groupe international ATALIAN emploie 65 000 salariés, fait un chiffre d'affaire de 1,3 milliard d'euros et est présent dans 16 pays dans le monde. Elle préfère pourtant recourir aux CDD de remplacement à répétition, plutôt que de garantir des heures de travail et partant des rémunérations mensuelles stables à ses salariés. Cette politique mûrement réfléchie de flexibilisation du travail permet à TFN d'obtenir de ses salariés une disponibilité totale, quelles que soient les régressions sur les horaires ou les conditions de travail qu'elle leur impose.

Rien d'étonnant donc à ce que, après 4 réunions de « négociation », la direction de TFN Propreté ait refermé la porte le 17 avril par cette assertion : « le point d'achoppement porte principalement sur l'octroi de 16h hebdomadaires à l'ensemble des grévistes. »

Les grévistes se sont donc adressés ces deux dernières semaines, aux donneurs d'ordre de TFN, la DRFiP, le Service des Achats de l'Etat et la Mission Régionale Achats de la Préfecture de Région pour les alerter sur leur charge de travail et leur demander de faire jouer la clause du marché public qui leur permet de résilier l'accord cadre *«aux torts du titulaire et sans indemnité s'il contrevient à la réglementation du travail»*.

Le 30 mars, le SAE a reçu les grévistes et les a invités à s'adresser au Directeur de la DRFiP, signataire du marché subséquent, et seul responsable, selon le SAE, du suivi du marché.

Le 24 avril, soit après 6 semaines de grève, une délégation de grévistes et de syndicalistes CGT et Solidaires Finances Publiques, a enfin été reçue par le Directeur de la DRFiP.

Celui-ci s'est déclaré « impuissant » dans la résolution du conflit et a renvoyé vers la Préfecture de Paris et d'Ile-de-France, seule habilitée, selon lui, à résilier l'accord cadre avec la société.

Le 27 avril, le préfet a reçu une délégation mais a déclaré de ne pas avoir reçu d'éléments prouvant nos propos sur le respect de la réglementation du travail.

Les salarié-e-s sont déterminés à faire valoir leurs droits. Ils demandent aux autorités publiques de prendre leurs responsabilités pour faire respecter la loi, ainsi que des conditions de travail et de salaire décentes dans leur sous-traitance.

Contacts presse :

Fabrice Egalis, Cgt Chsct Finances Paris, fabrice.egalis@dgfip.finances.gouv.fr, 06 69 25 31 74

Naïma Bounoqta, élu DP TFN, naima.bounoqta@sfr.fr, 06 14 13 46 25

soutien financier aux grévistes, libellé à l'ordre de "cgt solidarité grévistes" , à envoyer à : CGT Finances publiques 75 au 6, rue St Hyacinthe 75042 Paris Cedex 01